

Boîte à outils : Élargir l'accès aux contraceptifs injectables dans les pharmacies



Introduction

Des millions de femmes dans le monde qui veulent éviter de tomber enceintes n'utilisent pas les méthodes de planification familiale. Dans les 69 pays ciblés par la PF2020, une femme mariée en âge de procréer sur cinq a un besoin non satisfait de méthodes contraceptives modernes (PF2020 2016). Les établissements du secteur public constituant une source de moins en moins recommandée pour se procurer des contraceptifs en raison de la distance, des longs temps d'attente, des ruptures de stock et d'autres facteurs, plus de 106 millions de femmes se sont tournées vers le secteur privé pour obtenir des contraceptifs en 2016 (Weinberger et Callahan 2017). Les pharmacies et points de vente de médicaments – une grande partie du secteur privé de la santé dans de nombreux pays – jouent un rôle particulièrement important pour les utilisateurs de planification familiale : 40 % des femmes qui utilisent des contraceptifs modernes ont obtenu leur méthode auprès de ces sources (Weinberger et Callahan 2017).

L'un des obstacles qui empêchent les gens d'accéder à des services de planification familiale de qualité est la pénurie d'agents de santé dans leur pays. Le partage des tâches, ou le partage de certaines responsabilités entre les agents de santé à différents niveaux, est une stratégie prometteuse pour les pays confrontés à ce problème. Les directives de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur le partage des tâches recommandent que les contraceptifs injectables soient administrés par des pharmaciens. Ces directives indiquent par ailleurs que les assistants pharmaciens formés peuvent également fournir des injections à condition qu'ils agissent sous la supervision directe d'un pharmacien (OMS 2017).

Malgré ces recommandations, les pharmaciens de nombreux pays ne sont pas en mesure d'administrer des contraceptifs injectables en raison des politiques qui interdisent aux pharmaciens et aux vendeurs de médicaments de fournir des « services médicaux », ce qui inclut l'administration de contraceptifs injectables. Ce décalage entre les politiques de l'OMS et celles des pays offre l'occasion de plaider en faveur d'un élargissement du champ d'expertise des pharmaciens.

Comment utiliser cette boîte à outils

Cette boîte à outils contient des ressources conçues pour aider les associations de pharmaciens à devenir des porte-parole efficaces et à commencer à travailler pour changer les politiques dans leur pays. En tant que représentants des pharmaciens professionnels, les

associations de pharmaciens sont les champions idéaux des changements de politiques appropriés. Cette boîte à outils peut être adaptée pour faire le plaidoyer de tout contraceptif injectable, y compris l'acétate de dépo-médroxyprogestérone sous-cutanée (AMPR-SC). Elle comprend :



Un **infographique** à distribuer aux pharmaciens et aux intervenants afin de promouvoir les efforts



Une **Foire aux questions** afin d'apporter une réponse aux questions fréquemment posées



Un **plan de plaidoyer** pour aider à planifier les efforts de plaidoyer



Un **guide des données probantes et des ressources** contenant des références visant à aider à plaider en faveur de changements de politiques



Une **ressource pour la considération de l'AMPR-SC**



Un **Modèle PowerPoint** à utiliser pour faire des présentations à des parties prenantes clés

Références :

Family Planning 2020. FP2020: The Way Ahead, 2016–2017.

Weinberger, M. et S. Callahan. 2017. *The Private Sector: Key to Achieving Family Planning 2020 Goals*. Brief. Bethesda, MD : Sustaining Health Outcomes through the Private Sector Project, Abt Associates.

Organisation mondiale de la Santé 2017. *Task Sharing to Improve Access to Family Planning/Contraception*. Genève : OMS.